



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

### **LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES**

#### **C.-B. Plan du Programme**

Le ministère de l'Environnement a approuvé le plan du *Programme de reprise des médicaments* de l'AGRPC. Le plan prévoit l'établissement de nouvelles cibles, mesures du rendement et stratégies en vue d'améliorer le programme. Il faut notamment établir une cible de rendement et cerner les obstacles possibles à la reprise des médicaments inutilisés ou périmés en pharmacie.

#### **Programme de reprise des médicaments**

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période de janvier à mars 2007.

- Les volumes pour le trimestre sont à la hausse de 4,2 % par rapport à 2006. Le nombre de conteneurs reçus a augmenté de 12,3 % au cours du trimestre.
- Le nombre de conteneurs expédiés aux pharmacies au cours du trimestre a diminué de 26 % en comparaison de la même période en 2006.

<b>Sommaire des reprises (réel) :</b>	<b>T1 - 2007</b>	<b>T1 - 2006</b>
<b>Conteneurs expédiés aux pharmacies</b>	<b>546</b>	<b>572</b>
<b>Conteneurs reçus des pharmacies</b>	<b>531</b>	<b>473</b>
<b>Poids des produits pharmaceutiques (kg)</b>	<b>5965</b>	<b>5729</b>

## Résultats du sondage sur l'élimination des médicaments en C.-B.

L'AGRPC a retenu les services de Redfern Research pour mener un sondage d'opinion sur l'élimination sécuritaire des produits pharmaceutiques inutilisés ou périmés. Les résultats préliminaires révèlent ce qui suit :

1. Une personne sur cinq retourne déjà ses médicaments à la pharmacie et près d'une personne sur trois sait déjà que les pharmacies accepteront les médicaments inutilisés ou périmés en vue de leur élimination.
  2. Presque tous les résidents sont disposés à utiliser les programmes de reprise des médicaments à la pharmacie quand nécessaire.
  3. Il n'existe pas d'obstacles attitudinaux ou pratiques importants à l'utilisation de ces programmes. En outre, les attitudes sont tout aussi positives dans toutes les régions de la province.
  4. La population fait, dans son esprit, facilement le lien entre les programmes d'élimination mêmes et la protection de la santé et de l'environnement.
- 

## ONTARIO Déchets municipaux et spéciaux municipaux

Conformément aux procédures de consultation de Waste Diversion Ontario (WDO), le projet de plan du Programme de réacheminement des déchets dangereux et spéciaux municipaux (DDSM) a, le 13 avril, été soumis au Conseil d'administration de WDO pour fins d'examen et d'observations à sa réunion du 19 avril. Le plan a été affiché sur le site Web de Stewardship Ontario pour examen par les gestionnaires et les intervenants du programme de DDSM.

Pour consulter le plan : [http://www.stewardshipontario.ca/mhsw/pdf/plan/MHSW\\_plan\\_april\\_13.pdf](http://www.stewardshipontario.ca/mhsw/pdf/plan/MHSW_plan_april_13.pdf)

Une fois que le Conseil d'administration de WDO aura examiné le projet de plan et formulé ses observations, le document sera révisé et soumis comme projet définitif de plan du Programme de DDSM au Conseil d'administration de WDO pour approbation à sa réunion du 23 mai, puis présenté au ministre de l'Environnement au plus tard le 31 mai.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE MERCREDI 6 JUIN 2007

À titre de membre de l'AGRPC, vous devriez avoir reçu un avis de notre prochaine AGA qui aura lieu le 6 juin dans les locaux de l'Association canadienne du médicament générique, à compter de 10 h 30. Si vous n'avez pas reçu les documents, veuillez communiquer avec le bureau au 613-723-7282. Les documents envoyés par courriel étaient les suivants : l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour et le formulaire de procuration. Si vous ne pouvez pas y assister, n'oubliez pas de faxer votre procuration au 613-723-0779. Les états financiers vérifiés seront disponibles à l'assemblée.

N.B. Un poste (réservé à un représentant du secteur Rx&D) au Conseil d'administration est actuellement vacant, Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec le bureau. Le poste exige un déplacement pour l'AGA, quelques téléconférences tout au cours de l'année et une rencontre avec le ministère de l'Environnement, au besoin.

---

## **VARIA      Don de médicaments aux pays en voie de développement**

Partenaires canadiens pour la santé internationale (PCSI) a collaboré avec l'ACIMVL, Rx&D, MEDEC et l'ACMG afin d'obtenir pour les sociétés un incitatif à participer à des programmes internationaux pour la distribution de médicaments. Le Budget de 2007 propose de permettre aux sociétés de faire des dons de médicaments provenant de leurs stocks et de leur donner droit, en contrepartie, à une déduction supplémentaire spéciale correspondant au moins élevé des deux montants suivants :

- 50 % de l'excédent, le cas échéant, de la juste valeur marchande sur le coût des médicaments donnés; ou ,
- le coût des médicaments donnés.

Cette mesure s'appliquera aux dons faits à compter du 19 mars 2007.

---

## **PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU**

- Coordination de la rencontre avec Waste Diversion Ontario en vue de présenter un projet de Plan de gestion de l'industrie en Ontario.
  - Rédaction du mandat pour l'établissement d'un comité environnemental.
- 

### **Pour s'abonner ou se désabonner :**

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à [pcpsa@medicationsreturn.ca](mailto:pcpsa@medicationsreturn.ca) en y donnant les renseignements suivants :

*Objet* : Abonnement [ou Désabonnement]

*Texte* : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;

[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à [http://www.medicationsreturn.ca/privacy\\_policy\\_en.php](http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php).

---

**\*\*\*Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Envoyez-nous vos nouvelles, commentaires et suggestions. Adresse postale : 406-1111, promenade Prince of Wales, Ottawa (Ontario) K2C 3T2. Téléphone : 613-723-7282. Fax : 613-723-0779. Courriel : [ginette.vanasse@medicationsreturn.ca](mailto:ginette.vanasse@medicationsreturn.ca). Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.